

Lauragais Infos

VOIX DU MIDI
LABREAR

35 rue Carnot
BP 50017 - 31 290 Villefranche de Lauragais
Tél. 05 61 83 48 05 - Fax. 05 34 66 28 24
E-mail : redaction.lauragais@voixdumidi.fr
Éditeur : Pascal Pallis

Société éditrice :
SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE LA PRESSE
RÉGIONALE (SEPR)
Siège social : 28, rue Thérion de Montaugé
31 007 TOULOUSE Cedex 2
SA au capital de 357 500 €

Principal actionnaire :
PRESSE REGIONALE

Directeur de publication :
FRANÇOIS GAUJANAND

Directeur délégué :
Philippe DUCEPT

Président :
FRANÇOIS GAUJANAND

Impression : IMPRAM 22140 CAVAN

**Publicité locale, régionale
et petites annonces :**

Tél. 06 22 93 44 88
e-mail : publicite@voixdumidi.com
www.voixdumidi.com

Directeur de publicité :
Anthony COUPANT

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier
les annonces judiciaires et légales sur le département
(ou arrondissement) : Haute-Garonne

Prix : 1,40 €

Abonnement 1 an : 66,80 €

ISSN 1766-6856

Commission paritaire n° 0119 C 84 217

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle
de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 -
sans autorisation de l'éditeur

Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni
par UPM sous le numéro H271001 est pourvue de l'écobadge européen. Ecopapier® n° 0019 (signature).

L'équipe

- Rédacteur en chef : Paul Halbedel - paul.halbedel@voixdumidi.fr - Tél. : 05 61 83 83 13.
- Journaliste : Florian Moutafian - florian.moutafian@voixdumidi.fr - Tél. : 05 61 83 83 15.
- Commercial : Florian Lasse - 06 23 05 65 46.
- Abonnements : Françoise Gautier CS 72 137 - 31 017 Toulouse cedex 2
- Diffusion - Promotion : Yann Sylvestre - 06 80 17 19 35
- Annonces légales : Tél. 05 61 99 44 45 - legales2@presse-regionale.fr
- Abonnement : Tél. 05 61 99 44 44 - abonnements.lauragais@voixdumidi.fr
(pour tout changement d'adresse, merci de joindre la dernière bande-envoi)

EN VUE



UN REVÉLOIS DANS LE STAFF DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY. Le Révelois Laurent Labit, actuel entraîneur du Racing 92, sera l'un des entraîneurs de l'équipe de France de rugby après la Coupe du monde 2019 au Japon. C'est son club qui a officialisé la nouvelle dans un communiqué, lundi 29 avril, alors que son nom circulait depuis plusieurs jours dans de nombreux médias. L'ancien entraîneur de Montauban et de Castres rejoindra son ancien coéquipier de l'époque où il était joueur à Colomiers, Fabien Galthié, qui doit prendre la succession de Jacques Brunel après le mondial japonais.

AGRICULTURE.

va être inaugurée à Auzeville-Tolosane

Siège du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest
Innovation depuis le mois d'août 2018, la Maison de l'innovation agricole et agroalimentaire sera inaugurée jeudi 2 mai à Auzeville-Tolosane.

Située chemin de la Crouzette, dans le voisinage immé-

diat du complexe d'enseignement agricole de l'Agrobiopole à Auzeville-Tolosane, la Maison de l'innovation agricole et agroalimentaire accueille depuis le mois d'août 2018 le siège du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation (ASOI). Ces locaux seront officiellement inaugurés jeudi 2 mai en matinée, après avoir fait l'objet d'importants

PRIX. Des artisans récompensés pour leurs écogestes

Jeudi 18 avril, le Pôle d'équilibre du Pays Lauragais a décerné les labels « Éco-défis des commerçants » à 11 nouveaux artisans du Lauragais.

Utilisation d'écoproduits ou de produits locaux, bonne gestion des déchets, emploi d'emballages papiers... Ce sont des actions concrètes comme celles-ci que le Pôle d'équilibre du Pays Lauragais et les chambres de métiers et de l'artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn tiennent à valoriser à travers le label « Éco-défis des commerçants ». Une récompense qui a été décernée, jeudi 18 avril, à 11 nouveaux artisans du Lauragais pour leur engagement en faveur de l'environnement. « Cette remise de prix est pour nous l'occasion de magnifier l'art, le savoir-faire et le travail de professionnels comme ceux-ci présents », a commenté le premier vice-président de la chambre des métiers et de l'artisanat.

De Durfort à Avignonet-Lauragais en passant par Revel, Villefranche ou encore Calmont, ces récents labélisés représentent l'ensemble du territoire du Pays Lauragais et exercent dans des secteurs divers : alimentaire, textile, automobile ou encore cosmétique et santé, et se sont tous engagés dans cette démarche écoresponsable.

Des actions simples...

Pour les professionnels impliqués dans cette opération gratuite et ouverte aux très petites entreprises (TPE) du territoire du Pays Lauragais, l'objectif était simple : réaliser, entre trois et six mois, au moins trois défis en faveur du développement durable. Des actions concrètes réparties en huit thématiques : prévention et gestion des déchets ; eau ; énergie ; produits et services développement durable ; transport, mobilité et déplacement ; biodiversité, mais aussi développement local, emploi et enfin social.

travaux de transformation menés par le Sicoval (création de bureaux, d'un showroom, de locaux techniques...).

Ce chantier a été cofinancé par le Sicoval, le Fonds européen de développement régional (Féder) - attribué par la Région Occitanie - pour la réhabilitation thermique des bâtiments publics et l'État - dans le cadre du dispo-



Ces 11 artisans et commerçants du Pays Lauragais ont obtenu le label « Éco-défis des commerçants » pour leurs actions concrètes en faveur du développement durable.

Rénover son éclairage en remplaçant des lampes halogènes par des Led, à l'image de la savonnerie La Bulle naturelle d'Auriac-sur-Vendinelle, de la pâtisserie La Gourmandise de Paul à Calmont ou de la fabrique L'Unique Orne du Bourg-Saint-Bernard ; réduire au mieux sa consommation d'eau par l'installation de dispositifs dédiés comme le garage Brunel et fils de Bram ou encore favoriser des contrats d'électricité 100 % énergie renouvelable relèvent d'investissements parfois conséquents que ces entreprises n'ont pas hésité à effectuer.

Mais les labels « Éco-défis des commerçants » ne récompensent pas seulement des actions en faveur du développement durable et prônent également la mise en valeur du territoire. Ainsi, la conserverie Baron de Roquette-Buisson à Saint-Félix-Lauragais ou le food-truck Miadame en route, basé à Avignonet-Lauragais, s'engagent, de leurs côtés, à employer des

produits locaux, voire certifiés bios. D'autres encore veillent à la pérennisation des emplois avec l'accueil de stagiaires ou apprentis comme la Maison Cathala à Villasavary ou l'audioprothésiste Pastel audition installé à Villefranche-de-Lauragais.

... et plus originales

Parmi ces onze nouveaux lauréats, il est aussi des artisans et entrepreneurs qui se démarquent par leurs confrères et consœurs de leurs idées et actions parfois originales ou du moins inédites. À titre d'exemple, la boulangerie La Fornaria de Revel s'est inspirée de la mode des « tote bag », des sacs en tissus que beaucoup arborent dans la rue, et propose ainsi à sa clientèle l'édition de ces cabas assortis d'une carte fidélité. « Ces sacs nous permettent de réduire nos emballages, mais c'est aussi l'occasion pour nous de fidéliser notre clientèle qui se voit récompenser par une remise

tissu », ont expliqué Claire de Rouverol et Émile Carbone, co-dirigeants de la boulangerie. Leurs collègues d'O pain Lauragais, à Avignonet, préfèrent quant à eux, faire don de leurs invendus au Resto du cœur afin de limiter le gaspillage alimentaire. Dans le même esprit de limitation des pertes, le maroquinier Crys Parker, basé à Durfort, s'est lancé dans la réparation de vêtements et produits en cuir, mais aussi dans le réemploi par la valorisation des chutes de peaux. « Les plus grosses pièces servent à la confection de petits articles. Les petites chutes sont, elles, vendues aux particuliers pour les arts créatifs », détaillait Didier Rouch lors de la remise des prix.

Ainsi, les labels « Eco-défis » ne récompensent pas des actions éphémères mais bien des démarches concrètes et s'inscrivant sur le long terme. L'occasion pour les entrepreneurs labélisés de faire connaître leur commerce et, pourquoi pas, attirer de nouveaux clients.

Angélique Passebosco

la mise en place d'actions ou de projets structurants en lien avec les structures académiques, notamment l'université Paul Sabatier. « L'objectif est de créer une dynamique entre les différents acteurs de l'Agrobiopole (étudiants, chercheurs, chefs d'entreprise) et de renforcer les liens avec les entreprises du numérique (Village Numérique)

en introduisant des outils technologiques numériques dans les méthodes agricoles. De son côté le Sicoval, s'est engagé jusqu'en 2030 à soutenir les agrochânes dans le cadre de sa politique d'aide au développement des start-up et des PME-PMI de cette filière d'excellence », précise la communauté d'agglomération du Sud-est toulousain.

La maison de l'innovation agricole va être inaugurée à Auzeville-Tolosane